



## **Critères de sélection des étudiants pour une mobilité de stage en Erasmus +**

Période de stage : semestre 5

Prérequis : aucune sanction disciplinaire, aucune procédure pour mise en danger en cours

Niveau demandé : validation des semestres 1,2,3,4

L'étudiant présente son projet (3 mois avant le départ potentiel):

a) Par écrit :

- CV français et anglais selon le format europass
- Une lettre de motivation en français et une en anglais
- Budget prévisionnel
- Un accord écrit (lettre ou mail) de la structure d'accueil
- Une présentation du pays
- Description succincte du système de santé
- Présentation de l'établissement d'accueil

b) Par oral : lors d'un entretien avec le formateur référent du suivi pédagogique et l'adjointe de direction en charge de la coordination des stages.

L'accord pour la mobilité Erasmus se basera sur :

- Des données pédagogiques : vos résultats scolaires (acquisition de compétences, réussite en stage, résultats théoriques)
- Votre implication dans le projet : montrée dans votre écrit et lors de l'entretien (maturité et comportement professionnel adaptés)